

A PROPOS DES GROUPES PAYSANS EN IMERINA (1794-1810)



par

Manassé ESOAVELOMANDROSO

En 1794, Andrianampoinimerina, déjà roi d'Ambohimanga depuis 1787, se rend définitivement maître d'Antananarivo qui devient alors la capitale du royaume merina réunifié. En soumettant le Vonizongo, l'Imamo et le Vakinaratra, il donne à l'«Imerina enintoko» ses limites définitives. En imposant sa suzeraineté aux Betsileo, Sihanaka et Bezanozano, en s'entendant avec la reine sakalava Ravahiny et des chefs betsimisaraka de la côte Est, il assure la sécurité extérieure à son royaume qui, depuis la réunification, jouit d'une paix intérieure.

Pour renforcer sa puissance et pour pouvoir s'appuyer sur l'Imerina dans sa politique de conquête de l'île entière, Andrianampoinimerina reprend et achève la mise en valeur de la plaine de Betsimitatatra, entreprend une réforme agraire et développe la culture du *vary aloha* (riz de première saison) permettant ainsi à ses sujets de bénéficier de deux récoltes par an. Ces travaux, réforme et innovation, profitent à une population rurale essentiellement merina, puisque les campagnes militaires, jusqu'à la mort d'Andrianampoinimerina vers 1810, ne ramènent pas en Imerina des cohortes de prisonniers et de vaincus réduits en esclavage, ce qui ne sera plus le cas sous Radama Ier et Ranavalona Ière.

Ainsi, de 1794 à 1810, on peut étudier la société paysanne merina, vivant dans la paix et non encore affectée par des apports nouveaux de populations (d'autres Malgaches soumis et des *Masombika* ou *Makoa* importés d'Afrique).

I

LES OPPOSITIONS JURIDIQUES ET SOCIALES

S'adressant aux *Ambaniandro*, c'est-à-dire à son peuple, Andrianampoinimerina s'écrie : «Le pays et le royaume sont à moi ; ... Je vais donc partager

la terre ; je donnerai une rizière à chaque homme , je veillerai à ce que tous les Ambaniandro aient le même ventre, car ils sont tous mes sujets, les petits comme les grands ; je diviserai la terre en rizières pour vous permettre de me servir : c'est ainsi que je disposerai mes sujets, en faisant régner entre eux l'égalité » (1).

Puis, il précise : « Ces «hetra» (rizières) que je vous donne, tant aux sujets libres qu'aux «mainty», c'est pour assurer votre subsistance ; c'est pour racheter, si vous êtes esclaves ; c'est pour y être ensevelis à votre mort » (2).

En dépit de ces discours, la société paysanne merina du début du XIXème siècle n'est pas égalitaire. Durant le règne d'Andrianampoinimerina se renforce la distinction fondamentale entre hommes libres et esclaves – le terme «hommes libres» englobant ici aussi bien les *Andriana* (nobles) que les *Hova* (roturiers) et les *Mainty enin-dreny* – et se différencie des groupes sociaux caractérisés par la détention de certaines catégories de terres.

HOMMES LIBRES ET NON-LIBRES

De 1794 à 1810, les *andevo* (ou esclaves) sont sûrement moins nombreux que les hommes libres. En effet, voulant faire des habitants des régions qu'il soumet des sujets fidèles, et cherchant à créer un royaume peuplé et puissant, le roi a très peu réduit en esclavage les populations vaincues ou les prisonniers de guerre. Par ailleurs, la réduction en esclavage pour des crimes commis n'a pas dû toucher un grand nombre d'hommes libres sous Andrianampoinimerina car, sur les conseils de Hagamainty, le souverain a décidé de ne plus réduire en esclavage les femmes et les enfants des coupables (3), lesquels coupables peuvent être toujours asservis ou condamnés à mort. Néanmoins, à l'époque étudiée, des esclaves pour dettes (4) sont venus s'ajouter aux descendants des captifs de la période trouble qui a suivi le partage du royaume d'Andriamasinavalona.

Ces esclaves appartiennent aux sujets libres que des privilèges, pas toujours politiques mais essentiellement honorifiques et rituels divisent en *andriana*, *hova*, et *mainty enin-dreny*. La plupart du temps les uns et les autres ont leur

(1) Callet (R.P.), *Tantara ny Andriana eto Madagasikara*, Tananarive, 1908, p. 728. *Histoire des Rois* (traduction par Chapus et Ratsimba), Tananarive, 1974, t. III, p. 42.

Désormais, j'utiliserai les abréviations T.A. pour les *Tantara ny Andriana...*, et H.R. pour la traduction de ce recueil (*Histoire des Rois*). Ainsi les références ci-dessus deviennent :

T.A. (1908), 728

H.R. (1974), t. III, 42.

Ce qui est souligné dans la citation l'est par nous.

(2) T.A. (1908), 775.

H.R. (1974), t. III, 120.

(3) T.A. (1908), 774-775.

H.R. (1974), t. III, 117-118.

(4) T.A. (1908), 779.

H.R. (1974), t. III, 126.

territoire qu'ils habitent avec leurs esclaves, lesquels les aident dans les travaux agricoles. Mais dans le royaume d'Andrianampoinimerina, les *andriana*, les *hova* et les *mainty enin-dreny* ne constituent pas des groupes homogènes. D'abord, ils ne disposent pas tous des mêmes privilèges. Les différents groupes ou catégories (5) de sujets libres ont souvent leurs territoires propres, à l'exception d'éléments des deux premières catégories d'*andriana* – des *Zazamarolahy* et surtout des *Andriamasinavalona* – qui ont obtenu du roi des seigneuries – des *menakely* ou bien des *vodivona* (6) – non seulement dans les régions éloignées de la capitale ou fraîchement conquises, mais même à l'intérieur de l'Avaradrano. Ces *tompomenakely* ou *tompom-bodivona* (seigneurs) n'ont pas d'esclaves, mais ils bénéficient des services rendus par les *hova* ou les *mainty enin-dreny* vivant dans leurs seigneuries et qui sont alors dénommés *menakely*.

Aussi voit-on d'une part, deux catégories d'*andriana* : ceux qui possèdent des *menakely* ou des *vodivona* et ceux qui n'en ont pas ; et d'autre part, deux catégories de *hova* ou de *mainty enin-dreny* : ceux qui vivent dans les *menakely* ou *vodivona* et ceux qui habitent dans le *menabe* (domaine royal ou terres de la Couronne). Dans le *vodivona*, le paysan reste théoriquement libre car il n'est pas l'esclave du *tompom-bodivona*, mais en pratique, il est attaché à la terre qu'il ne peut pas quitter sous peine de perdre ses cultures, sa maison et le droit d'être enseveli dans le tombeau ancestral (7) – ce qui représente une sanction extrêmement sévère –. Le paysan d'un *vodivona* est donc un demi-libre, alors que le paysan du *menabe* peut se déplacer librement et choisir comme il l'entend, sa ou ses occupation(s) autre(s) que l'agriculture, à une seule condition : celle de payer les impôts et de remplir les devoirs relatifs à la possession de rizière ou *hetra*.

À côté de la notion de liberté, le régime des terres représente un autre critère de différenciation des groupes paysans.

(5) Les *andriana* sont répartis en six catégories. Par ordre décroissant, on distingue les *Zazamarolahy*, les *Andriamasinavalona*, les *Andriantompokoindrindra*, les *Andrianamboninolona*, les *Andriandranando* et les *Zanadralambo*.

L'Imerina comporte six districts ou *toko* : l'Avaradrano, l'Ambodirano, le Marovatana, le Vakinisisaony, le Vonizongo et le Vakinankaratra. Dans l'Avaradrano, les *hova* sont répartis en quatre groupes : les *Tsimahafotsy*, les *Tsimiamboholahy*, les *Mandiavato* et les *Voromahery*. À noter que dans le groupe des *Voromahery* se trouvent à côté des *hova* des princes de la famille royale et des serviteurs royaux.

Les *mainty enin-dreny* comportent :

- les trois groupes de *Manisotra* rattachés au *Vakinisisaony* ;
- les deux groupes de *Manendy* (les *Manendianativilo* rattachés à l'Avaradrano et les *Manendianosivola* rattachés au *Marovatana*) ;
- les *Tsiarondahy* installés dans les localités suivantes à *Mangarano* et *Faliary*, à *Ambohipoloalina*, à *Manjakaray*.

(6) Les deux termes « *menakely* » et « *vodivona* » désignent une seigneurie, mais tandis que le *menakely* se transmet de père en fils, le *vodivona* est attribué à titre viager (d'après des échanges oraux avec J.P. Domenichini, le 9 avril 1980).

- (7) T.A. (1908), 730.
H.R. (1974), t. III, 45.

REGIME DES TERRES ET DIFFERENCIATION SOCIALE

L'histoire a retenu que pour consolider son œuvre de réunification de l'Imerina, Andrianampoinimerina a fait procéder à l'intérieur de chaque *toko* ou district à la répartition des terres entre les communautés territoriales ou les clans, et à l'intérieur de chaque communauté, entre les habitants. C'est ainsi que dans l'*Imerina enin-toko*, les terres de rizières ont été partagées en 73 000 parcelles individuelles ou *hetra* (Boiteau, 1974 : 150). Ces lots ont été attribués à autant d'hommes valides choisis comme guerriers qui sont des sujets libres. Pour le roi, ces *hetra* doivent permettre à ses sujets d'assurer leur subsistance et de se racheter. Par ailleurs, ces derniers peuvent y construire leurs tombeaux. En principe donc, tous les hommes valides ont été dotés de rizières dont chacune, d'environ 75/80 ares, est suffisante pour nourrir une famille. Mais il semble qu'il faille entendre par hommes valides, d'une part ceux qui sont pères de famille, et d'autre part ceux qui sont aptes à fonder un foyer. Dans ces conditions, certaines grandes familles dont les membres valides sont nombreux, ont pu obtenir plusieurs *hetra*.

Andrianampoinimerina a recommandé aux collectivités de donner des rizières à des gens sans fortune afin qu'ils puissent le servir. C'est ainsi que dans l'un de ses discours, il leur a déclaré :

« Si un homme a l'air capable d'exploiter une rizière, on la lui fera exploiter, ..., de peur qu'il n'ait pas les moyens de s'employer à mon service. Si une femme restée veuve peut en exploiter une, elle aussi, donnez-lui en une, pour qu'elle l'emploie à me servir. S'il se trouve un enfant orphelin, seul survivant de son père, qui peut aussi exploiter une rizière, donnez-lui en une également, car bientôt il sera homme et l'emploiera à mon service » (8).

Ainsi, chaque famille est censée pouvoir subvenir à ses propres besoins, d'autant plus qu'elle peut disposer librement des forêts qui restent indivisées, et défricher les coteaux ou *tanety* et les marais non aménagés en rizières.

Cette image d'une paysannerie merina égalitaire est cependant quelque peu faussée par l'existence de certaines catégories de terres.

A l'intérieur des terres attribuées aux collectivités, des paysans, dans la mesure de leurs forces ou de la main-d'œuvre familiale dont ils disposent, mettent en valeur des coteaux qui font dès lors l'objet d'une appropriation de fait.

A côté de ces « terres mises en valeur » existent des « terres héritées » : ce sont les *tany solampangady ray aman-dreny* terres défrichées par le père et la mère). Les parents peuvent transmettre à leurs enfants les *tanety* qu'ils ont pu défricher et aménager.

Enfin, des paysans peuvent acheter des lots dans l'*Anativolo*, région située au nord de l'Imerina ou ancien pays des *Manendy*, et qui n'a pas été divisé en

(8) T.A. (1908), 729.
H.R. (1974), t. III, 44.

hetra. Ces « terres achetées » peuvent être vendues à des tiers alors que les « terres héritées » ou *solampangady ray aman-dreny* ne peuvent être que prêtées.

L'existence d'autres catégories de terres accordées par Andrianampoinimerina lui-même à des colons ou à certains individus, accuse les différenciations au sein de la société rurale merina.

Le roi prélève sur les *tany lava volo* ou terres non défrichées et qui font donc partie du domaine privé de l'Etat, des lots sur lesquels il établit des colons ou *tanimboanjo*. Les guerriers qui avaient aidé Andrianampoinimerina lors de la conquête d'Antananarivo et reçu en récompense des *tanimboanjo* situées hors de leur communauté d'origine, pouvaient cumuler ces dernières avec leurs *hetra* et autres terres.

Lors des conquêtes des régions limitrophes de l'Imerina, des *lohombintany* ont été concédées à des soldats à la place de leur part de butin et d'esclaves. Retranchées du domaine privé de l'Etat, ces terres sont cédées aux paysans-guerriers, à charge pour eux, de les mettre en valeur et de les défendre contre les incursions des populations non soumises. Ces *lohombintany*, distribuées surtout aux *hova*, mais aussi à des *andriana* de catégories inférieures à celle des Andriamasinavalona (10), et que l'on peut cumuler avec les *hetra* et autres terres, sont exemptées d'*isampangady* ou impôt par bêche, aliénables et héréditaires (11).

Andrianampoinimerina a aussi distribué à des Andriamasinavalona ou à des Zazamarolahy des seigneuries (*menakely* ou *vodivona*). En plus des droits afférents à leur charge, les *tompomenakely* ou *tompom-bodivona* disposent en propre du *tanin-dapa* ou terre du palais.

Enfin, des *tany trafonkenan'ny mahery* étaient attribuées « à ceux qui étaient forts au fusil, forts à la lance, à ceux qui étaient habiles pour commander une armée, à ceux qui rendaient des services au roi » (12), qu'ils fussent *hova* ou *andriana*. Ces terres sont héréditaires comme le *lohombintany* et le *menakely*.

Ces multiples catégories de terres montrent que la société paysanne, à l'époque d'Andrianampoinimerina, est loin d'être égalitaire. Elles représentent les sources d'une différenciation qui va se renforcer au cours du XIX^{ème} siècle.

(9) T.A. (1908), 730.
H.R. (1974), t. III, 46.

(10) T.A. (1908),
H.R. (1974), t. II, 179.

(11) T.A. (1908), 540.
H.R. (1974), t. II, 229.

(12) T.A. (1908), 541.
H.R. (1974), t. II, 230.

II

LES CONDITIONS ECONOMIQUES

Des conditions économiques à peu près uniformes rapprochent libres et non-libres, *hova* et *andriana*. Se dessinent alors les contours de trois groupes paysans que l'on peut opposer entre eux en fonction de leur position à l'égard du moyen de production par excellence qu'est alors la terre.

DES PAYSANS SANS TERRE

Les « paysans sans terre » désignent ici, d'une part, ceux qui ne disposent pas du tout de terre, et d'autre part, ceux qui en disposent mais pas assez pour assurer leur subsistance.

Ce sont d'abord les esclaves — descendants d'esclaves ou esclaves de fraîche date — dont les biens sont en fait ceux de leurs maîtres ou *tompo*, puisque leur personne est la propriété de ces derniers. Ces esclaves sont les ouvriers agricoles par excellence. Même si leurs maîtres leur donnent un lopin de terre à cultiver pour assurer leur reproduction, ils sont tenus de travailler les champs de leurs *tompo*, et alors, ils peuvent y consacrer l'essentiel de leur temps. La faculté de se racheter est, pour la plupart d'entre eux, toute théorique, puisqu'avant 1817, il fallait à un esclave acheté à 10 piastres, donner à son maître 1600 piastres pour recouvrer sa liberté ! (Cabannes, 1974 : 54). Autant dire qu'on les empêchait de s'affranchir.

Il y a aussi les hommes libres qui, pour une raison ou pour une autre ont dû se dessaisir de leurs terres, mais sans être réduits en esclavage. Comme « les orphelins, les veuves et les malheureux » des discours d'Andrianampoinimerina, ils peuvent chercher leurs moyens d'existence dans la forêt : mais certains d'entre eux — qu'il est difficile de chiffrer — ont dû chercher du travail auprès des paysans qui disposent d'assez de terres.

Ensuite, certains petits exploitants ont dû, eux aussi, chercher un complément à leurs propres productions en travaillant sur les terres des gros propriétaires. Dans ce cas, les hommes vont se proposer comme ouvriers agricoles à temps complet ou à temps partiel, tandis que les femmes et les enfants cultivent les terres familiales.

Enfin, les paysans qui, par la pratique du *fehivava*, se sont dessaisi temporairement de leurs rizières, ont pu devenir des ouvriers agricoles. Le *fehivava* est un accord qui permet à un riche cultivateur qui a prêté de l'argent à un autre, de cultiver en échange, la rizière de ce dernier jusqu'au remboursement de la somme et des intérêts. Pour assurer sa subsistance et pour pouvoir s'acquitter de sa dette, le débiteur est obligé, entre autres occupations, de devenir salarié agricole.

Ces « paysans sans terre » n'ont pas dû être très nombreux. Les membres de ce groupe dont le dénominateur commun est la « faim de terre » sont, ou

bien des esclaves, ou bien des esclaves en puissance car des débiteurs insolubles virtuels.

LES «PAYSANS PROPRIETAIRES»

La terre appartenant au roi, ces paysans n'ont que la propriété usufructière de leurs *hetra*, *tanety* et autres lots.

Le premier trait qui fait l'unité de ces «paysans propriétaires» est leur statut juridique. *Andriana*, *hova*, *mainity enin-dreny*, vivant dans le *menabe* ou dans les *menakely*, ils sont tous des hommes libres, et donc possèdent leurs terres qu'ils peuvent transmettre à leurs héritiers. Même dans les *menakely*, les seigneurs ne peuvent pas détacher le paysan de sa terre.

Le second trait qui les caractérise est que tous disposent d'au moins un *hetra*, cette étendue de rizière jugée suffisante pour nourrir une famille. Douésin (1976 : 57) pense que compte tenue de la place des cultures sèches dans l'alimentation, le rendement d'un *hetra* (environ 1 600 kg à l'hectare) est suffisant pour la consommation d'une famille moyenne de 6 personnes.

Ces «paysans propriétaires», bien qu'ils soient de petits propriétaires, sont à l'abri du besoin, et donc n'ont pas recours à la pratique du *fehivava*. Ayant assez de terres, ils ne louent pas leurs bras. Certains d'entre eux sont en même temps des artisans. Ainsi ce sont surtout des «paysans propriétaires» qui fournissent l'essentiel des produits agricoles et artisanaux vendus aux *tsena* ou marchés hebdomadaires des différentes localités de l'Imerina.

Ces «paysans propriétaires» constituent la majorité de la population merina. Trop de nuances rendent peu cohérent le groupe qu'ils forment. En effet, le nombre de travailleurs dont disposent les familles introduit un élément de différenciation à l'intérieur du groupe. Les paysans qui ont plusieurs esclaves et plusieurs enfants en âge de travailler peuvent non seulement exploiter plusieurs *hetra*, mais aussi défricher des *tanety* et parfois acheter des lots dans l'*Anativolo*.

Le groupe des «paysans propriétaires» est donc divisé en plusieurs strates. Il y a d'abord ceux qui disposent d'un *hetra* et qui, en même temps, exploitent certaines étendues de *tanety* et tirent de la forêt quelques compléments à leurs productions. Viennent ensuite ceux qui détiennent plusieurs catégories de terres et qui arrivent à les travailler grâce à une main-d'œuvre essentiellement familiale. Enfin, on trouve quelques individus assez riches pour acquérir presque toutes les catégories de terre, et posséder un certain nombre d'esclaves et de bœufs.

LES TITULAIRES DE NOMBREUX LOTS

Sous le règne d'Andrianampoinimerina, les titulaires de nombreux lots ne représentent qu'une mince minorité de la population ; mais ils existent et ont un poids économique et politique important à l'intérieur du royaume. Ce sont

les familles nobles proches du roi ainsi que les principales familles *hova* de l'Avaradrano qui l'ont aidé à monter au trône et à faire ses conquêtes et enfin quelques *mainy enin-dreny*. Ces titulaires de nombreux lots sont presque tous des familiers ou des fidèles d'Andrianampoinimerina qui leur a distribué des *menakely* ou *vodivona*, des *lohombintany* ou des *trafonkenan'ny mahery*, et parfois des esclaves. Ces hommes, dont certains sont aussi de grands marchands ou des usuriers, utilisent leurs nombreux esclaves pour exploiter leurs multiples terres acquises par héritages, donations royales, achats et défrichement. Ils pratiquent le *féhivava*, et emploient les « paysans sans terre » qui viennent travailler sur leurs domaines à temps complet ou à temps partiel. Quelques *andriana* obtiennent des *menakely* ou des *vodivona*. Par le biais des prestations de travail, leurs « sujets » ou habitants des seigneuries effectuent à leur profit et sur leurs *tanin-dapa*, les diverses opérations agricoles.

Ainsi, les titulaires de nombreux lots ont acquis de multiples terres qui, ensemble, représentent d'immenses superficies — souvent les plus riches — sans commune mesure avec leur importance numérique.

En résumé, on peut dire qu'à l'époque d'Andrianampoinimerina, les paysans se répartissaient entre trois groupes hiérarchisés. Le groupe supérieur est formé par ceux qui, concentrant entre leurs mains beaucoup de terres, peuvent d'une part donner du travail aux paysans démunis, et d'autre part disposer d'un surplus de produits agricoles pouvant être commercialisés. Le groupe inférieur est constitué par les esclaves et des paysans libres qui n'ont pas de terre ou qui, s'ils en ont, n'en possèdent pas assez pour assurer leur subsistance. Entre les deux, aussi faibles en nombre l'un que l'autre, se trouve la masse des petits propriétaires, les titulaires de *hetra*.

III

ESSAI DE DEFINITION

Pour désigner les catégories sociales dégagées à partir aussi bien de ces critères juridiques qu'économiques, l'on hésite entre plusieurs termes utilisés sans justification préalable par les nombreux auteurs qui ont écrit sur le XIX^{ème} siècle malgache. Même des chercheurs marxistes comme Boiteau (1974 : 152 et 159) ou de Comarmond (1970 : 63) ne s'entendent guère sur la définition des réalités sociales de l'époque. Si le premier pense que la société merina est formée de « trois classes sociales : les *andriana* ou « seigneurs », les *hova* ou « hommes libres » et les *andevo* ou « esclaves », et appelle « castes » les différentes catégories d'*andriana*, le second écrit que « la caste *andriana* est divisée en sept clans ayant chacun des prérogatives précises et bien définies ». Ces incertitudes peuvent-elles être dépassées ?

DES « GROUPES STATUTAIRES »

Andriana, *hova*, *mainy enin-dreny* et encore moins les *andevo* ne constituent pas des « castes ». En effet, ces réalités sociales merina ne correspondent

ni aux castes indiennes puisque le système des castes y est considéré par Dumont « comme un phénomène culturel spécifiquement hindou, incompréhensible hors du système de valeurs et de la philosophie dans lesquels il s'enracine » (Rivière, 1977 : 33), ni aux « castes » africaines. Citant Bouglé, Rivière (1977 : 34) rappelle qu'une société est soumise au régime des castes « si elle est divisée en un grand nombre de groupes héréditairement spécialisés, hiérarchiquement superposés et mutuellement ordonnés, si elle ne tolère en principe ni parvenus ni métis, ni transfuges de la profession, si elle s'oppose à la fois aux mélanges de sangs, aux conquêtes de rangs et aux changements de métiers ».

La société merina est une société d'« états », c'est-à-dire une société avec des distinctions légales de *statuts* ; légales car par décision royale, quelque'un peut passer d'un état à un autre. Ces distinctions légales et héréditaires, déterminent les droits et les devoirs des groupes que l'on peut appeler « groupes statutaires » : *andriana, hova, mainty enin-dreny, andevo*.

Les six catégories *andriana* se différencient surtout par leur position à l'égard de la superstructure étatique. Pour les désigner, on peut garder le terme « couche ». Aussi pourra-t-on dire que l'« état » *andriana* comporte six « couches » hiérarchisées : au sommet, les *Zazamarolahy*, puis viennent les *Andriamasinavalona*, et les *Andrianteloray*, c'est-à-dire les *Andriantompokoin-drindra*, les *Andrianamboninolona*, les *Andriandranando*, et enfin les *Zanadralambo*.

LE FAUX-FIEF MERINA

Le pouvoir d'Andrianampoinimerina est un pouvoir fortement centralisé. Mais pour assurer la pacification complète de l'*Imerina enin-toko*, et bien l'administrer et contrôler, il délègue à des *tompomenakely* ou des *tompombodivona* une partie de son pouvoir. Les *tompomenakely* peuvent être des rois qui se sont soumis à Andrianampoinimerina et qui, en récompense, ont été faits *Andriamasinavalona* en même temps que leurs anciens royaumes ont été transformés en *menakely*, ou bien des *Andriamasinavalona* et quelques *Zazamarolahy* reçoivent des *vodivona* ; mais alors leur charge est viagère (13). Cette délégation de pouvoir en faveur des *tompomenakely* et *tompombodivona* est révocable.

De Comarmond (1970 : 60) voit en ces personnages de hauts-fonctionnaires, privilégiés certes, mais tout de même agents royaux, puisque selon lui, ils « étaient détenteurs de privilèges non pas pour en jouir paisiblement mais pour servir l'Etat, c'est-à-dire lui faire parvenir les redevances qui lui revenaient ». Les uns et les autres sont placés à la tête d'une seigneurie dans laquelle ils reçoivent des prestations (corvées pour l'entretien de leurs propres terres ou *tanin-dapa, vodihena* ou droit à une partie de la viande des animaux abattus, etc...), ils jugent « au premier degré », et perçoivent au nom du souverain les redevances ou *hajia* dont ils gardent pour eux, la moitié. Toutefois, ils ne sont aucunement propriétaires du sol des *vodivona* ou *menakely* car la terre, pro-

priété éminente du roi, appartient à chaque communauté qui la répartit entre ses membres, lesquels ont droit de propriété usufruitière sur leurs lots.

Dans les *menakely* ou *vodivona*, les paysans n'ont pas le droit de quitter leurs terres, mais en revanche, leurs seigneurs ne peuvent pas les en détacher. Ces mesures apportent aux paysans la certitude du lendemain, et garantissent aux grands la main-d'œuvre nécessaire à la mise en valeur de leurs domaines. Tenanciers libres, les paysans sont en fait des assujettis dont la dépendance vis-à-vis des *tompomenakely* ou *tompom-bodivona* a été renforcée par Andrianampoinimerina. Les *andriana* établis dans les *menakely* ou *vodivona* partagent avec les *hova* certaines obligations envers leurs seigneurs comme le paiement du *vodihena*, de l'*isampangady* ou impôt foncier, de la taxe de *horompotsy* ou paille à couvrir les toits, mais en fait les seigneurs qui sont leurs « parents » leur font « remise gracieuse de ces obligations » (Condominas, 1960 : 40).

Dans ces conditions, le *menakely* ou le *vodivona* peut être assimilé à un « faux-fief » puisque le *tompomenakely* n'est pas maître de la terre de son domaine, terre dont disposent librement les communautés locales. Dans ce « faux-fief », le paysan *hova* ou *mainity enin-dreny* est moins libre de ses mouvements que celui établi dans le *menabe*.

L'existence du « faux-fief » et de « serfs » évoque le problème de l'existence ou non de féodalité en Imerina. Si on suit Balandier (1969 : 113-114) dans sa définition des « féodalités » africaines où, dit-il, « le lien personnel n'y résulte pas d'une dégradation de l'Etat, mais au contraire d'un processus aboutissant à l'organisation d'un pouvoir centralisé ; le fief n'y acquiert pas le caractère permanent qu'il a, en Europe, dès la fin du XI^{ème} siècle, car il reste précaire et lié à une fonction politique ou administrative, changeant de détenteur selon le bon vouloir du souverain ou lors d'un règne nouveau », l'on ne peut que conclure à l'existence d'une féodalité merina sous Andrianampoinimerina. Seulement, comme le fait remarquer Maquet (1961 : 292-314) à propos de l'Afrique, la féodalité merina « n'est pas un mode de production », « elle est un régime politique », « une manière de définir les rôles de gouvernant et de gouverné ». Il faut rappeler qu'on se trouve en Imerina en face d'un pouvoir royal qui s'affirme. Les *menakely* et *vodivona* sont confiés à des hommes qui ont droit de commandement et exercent une fonction d'administration locale pour appliquer la loi du souverain. Représentants du roi, ils sont aussi les chefs ou commandants des paysans.

DES CLASSES SOCIALES DANS LE MONDE PAYSAN MERINA, AU DEBUT DU XIX^{ème} SIECLE ?

A l'époque d'Andrianampoinimerina, de mêmes conditions de vie unifient ceux que peuvent séparer leurs statuts personnels. Malgré cela, les distinctions entre les divers statuts personnels (libres et non-libres ; différenciations entre *andriana*, *hova* et *mainity enin-dreny* à l'intérieur de l'ensemble des hommes libres ; hiérarchisation des couches composant chacun des trois groupes d'hommes libres) n'ont pas perdu leur force.

Les *andevo* — dépendants par excellence — sont en fait des travailleurs agricoles. Même s'ils disposent d'un lopin de terre à cultiver pour leurs familles, ils doivent avant tout travailler les champs de leurs maîtres. Les *hova* ou *mainty enin-dreny* pauvres qui n'ont pas assez de terres ou ont dû se dessaisir des leurs, et qui sont obligés de chercher du travail auprès des grands propriétaires fonciers, ne sont pas tellement différents des *andevo* puisque certains d'entre eux peuvent devenir esclaves. Or les paysans pauvres tiennent à leur qualité d'hommes libres, donc à ce qui fait leur supériorité sur les *andevo*. La perte de sa terre est dramatique pour le paysan libre, moins au niveau économique qu'à celui des mentalités. En effet, réduit en esclavage il retrouve une terre — son maître ayant intérêt de le voir produire et se reproduire le dote souvent d'une parcelle — mais perd sa dignité. Il se considère, et est considéré par les autres comme un homme d'origine. Dans ces conditions, *andevo* et paysans libres *hova* que l'on peut mettre dans un seul groupe, celui des « paysans sans terre » ou des « travailleurs agricoles », ne constituent pas pour autant la classe exploitée de la paysannerie méridionale.

De même, les titulaires de nombreux lots *andriana*, *hova* et *mainty enin-dreny* ne forment pas non plus la classe exploiteuse même s'ils disposent, les uns comme les autres, de domaines immenses et de nombreux esclaves car eux aussi tiennent à ce que les distinctions les séparent en plusieurs couches hiérarchisées subsistent.

Même si des nuances dans les niveaux de fortune peuvent différencier les petits propriétaires, c'est-à-dire la masse des paysans, en plusieurs catégories, leurs principaux intérêts sont identiques. Malgré cela, ils sont loin d'avoir une conscience de classe.

Aussi, à l'époque d'Andrianampoinimerina, peut-on dire qu'il n'existe pas encore de véritables classes sociales, mais qu'on voit s'affirmer une tendance vers la constitution de classes antagonistes.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER Georges, 1969 — *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F., collection SUP, 240 p.
- BLOCH Maurice, 1967 — « Notes sur l'organisation sociale de l'Imerina avant le règne de Radama Ier », *Annales de l'Université de Madagascar*, Série Lettres et Sciences Humaines, N° 7, pp. 119-132.
- CABANNES Robert, 1974 — « Evolution des formes sociales de la production agricole dans la plaine de Tananarive », *Cahiers du Centre d'études des coutumes*, N° 10, Tananarive, pp. 47-60.
- De COMARMOND Patrice, 1970 — « Le village et l'histoire », *Annales de l'Université de Madagascar*, Série Lettres et Sciences Humaines, N° 11, pp. 57-68.
- CONDOMINAS Georges, 1960 — *Fokon' olona et collectivités rurales en Imerina*, collection « L'homme d'outre-mer », Paris, Berger-Levrault, 235 p.
- DOUESSIN René, 1976 — *Géographie agraire des plaines de Tananarive*, Tananarive, 232 p.
- MAQUET J.-Jacques, 1961 — « Une hypothèse pour l'étude des féodalités africaines », *Cahiers d'Etudes Africaines*, N° 6, vol. II, 2ème cahier, pp. 292-314.
- RIVIERE Claude, 1977 — *La stratification sociale, le système social*. Encyclopédie Larousse, pp. 5-41.

RESUME

Bien qu'Andrianampoinimerina ait décidé de distribuer équitablement des *hetra* à tous les Ambaniandro, et qu'il y aurait ainsi égalité entre eux, il y eut des différences sensibles de condition entre paysans de l'Imerina au début du XIX^{ème} siècle. Il y avait les Andevo, les non-libres d'une part, les Andriana, les Hova et les Maintienindreny qui sont des hommes libres d'autre part.

Le clivage résulte de la jouissance ou non de la liberté, mais aussi du statut des terres qu'ils possèdent : les grandes familles peuvent se voir attribuer plusieurs *hetra* lorsqu'elles comportent plusieurs hommes en âge de fonder une famille. Chacune peut aussi exploiter les terres non irriguées et mettre en valeur celles qui se trouvent au nord de l'Imerina. Certains parmi ceux qui ont fait la guerre peuvent aussi obtenir des terres d'Andrianampoinimerina. Enfin, les Andriamasinavalona et les Zazamarolahy se voient attribuer des fiefs (*menakely* et *vodivona*). Il résulte de tout cela des inégalités sociales entre paysans.

Il y a ceux qui ne possèdent pas du tout de terres ou qui en ont mais en quantité insuffisante pour vivre. Ce sont les andevo, ou encore ceux qui ont dû vendre leurs terres. Ils sont obligés de louer leurs bras chez les autres.

Il y a des paysans — ils forment la majorité qui cultivent la terre qui leur appartient et se suffisent à eux mêmes. Mais les surfaces possédées varient aussi. Certains sont très riches ceux qui possèdent des *menakely* et des *vodivona*. Ils emploient des andevo et des salariés pour exploiter leurs terres. Parmi eux, il y en a qui sont en même temps des commerçants.

Compte tenu de tout cela, quelles que soient les divergences entre les chercheurs, il semble que du temps d'Andrianampoinimerina, il n'y ait pas encore de véritables classes sociales antagonistes. Cependant, celles-ci étaient alors en voie de formation.

FAMINTINANA

Na dia voalazan' Andrianampoinimerina aza fa samy omeny hetra avokoa ny Ambaniandro, ary hisy ny fitoviana, dia nisy tokoa ny fihavahana tamin' ny samy mpamboly teto Imerina tamin' ny fiandohan' ny taon-jato faha-XIX. Ao ny Andevo ary ao ny Andriana sy ny Hova ary ny Maintienindreny : ny fananany na tsia ny fahafahana no mampiavaka azy ireo. Ao koa ny fahasamihafana vokatry ny sata mifehy ny tany : ny fizarana ny hetra ho amin' ny vatan-dehilahy manan-tokantrano dia nahatonga ny fianakavjambe sasany hanana velaran-tany sy hetra maromaro. Ny fianakaviana tsiraitay koa dia afaka mamboly ny tanety na mividy sy manabe voho ny tany any Anativolo (avaratr' Imerina, tamin' ny Manendy taloha). Misy koa karazan-tany nomen' Andrianampoinimerina an' ny olona niady sasany ; ny Andriamasinavalona na ny

Zazamarolahy moa dia nizarany menakely na vodivona. Ny vokatr' izany moa dia ny fisian' ny tsy fitovian-tsaranga teo amin' ny samy mpamboly.

Tao ny mpamboly tsy manan-tany na tsy ampy tany ivelomany ; ny andevo izany ; ao koa ny tsy andevo nefa voatery nivarotra ny taniny. Voatery izy ireo mikarama miasa ny tanin' olon-kafa.

Ny ankabeazan' ny mpamboly dia tompon' ny tany voleny ary afaka mamelona ny fianakiviany amin' izany. Kanefa dia misy fahasamihafana koa amin' izy ireo eo amin' ny velaran' ny tany ananany ; ireo nahazo menakely na vodivona na trafonkenan' ny mahery no manan-karena indrindra, mampiasa andevo sy mpikarama izy hiasa ireo taniny ireo. Ny sasany amin' izy ireo dia mpivarotra koa.

Vitsy toa ireo voalaza eo ambony ny andevo. Ny ankabeazan' ny mpamboly izany dia ireo manana hetra izay ahazoany mamelona ny fianakiviany.

Raha izany fihavahana misy eo amin' ny samy mpamboly tamin' ny andron' Andrianampoinimerina izany no jerena, azo heverina – na dia samy manana ny heviny aza ny mpikaroka – fa mbola tsy nisy saranga nifandaka (classes sociales) tena mazava tamin' ny andron' Andrianampoinimerina ; efa tena teo an-dalam-piforonana anefa izy ireo.